

Relevé

de votre compte

au 30/11/23 - Mensuel - N°34

Page 1 / 2



**CAISSE
D'EPARGNE**
Grand Est Europe

I G5 0 W20803F1767899 001 10.00 6.50
0000019 000402563302 13 004 PH0001C 20231130 040386

Vos comptes 7j/7

3241 Prix d'un appel local
www.caisse-epargne.fr

Votre Agence : STRASBOURG ANVERS

27 BOULEVARD D ANVERS

67000 STRASBOURG

Tél. : 03 69 73 91 93

Fax. : 03 88 24 44 95

Votre interlocuteur : ALEXANDRE FISCHBACH

Tél. : 03 88 45 63 86

alexandre.fischbach@cegee.caisse-epargne.fr

EI MACQUET SALOME ALOISE ETIENNE

4 B RUE HENRI VEL DURAND

94340 JOINVILLE LE PONT

Identifiant client

5430530931

SYNTHESE de vos comptes en EURO

COMPTE COURANT	N° 15135 09017 08002943267 56	Solde au 30/11/23	+8 608,35
COMPTE EXCEDENT PROFESSIONNELS	N° 15135 09017 08002943368 44	Solde au 30/11/23	+10 324,43

RESUME d'ACTIVITE en euro du compte courant pour la période

	Débit	Crédit
VIREMENTS RECUS ET PRELEVEMENTS ENCAISSES		5 925,00
VIREMENTS ET PRELEVEMENTS DECAISSES	4 645,78	
PAIEMENTS CARTES	1 662,40	
AUTRES FRAIS BANCAIRES	12,00	
TOTAL	6 320,18	5 925,00

EI MACQUET SALOME ALOISE ETIENNE - COMPTE COURANT - N° 15135 09017 08002943267 56 en EURO

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Crédit
		<i>SOLDE PRECEDENT AU 31/10/23</i>		9 003,53
03/11	03/11	VIR SEPA LATITUDE MARIONNETTE ACOMPTE SITE LATITUDE MARIONNET -Réf. donneur d'ordre: ACOMPTE SITE LATITUDE MARIONNET		4 925,00
04/11	04/11	Paiements différés carte n° 8931000 MACQUET SALOME	1 662,40	
03/10		CB URSSAF	1.624,00 EUR	
21/10		CB Candide	18,00 EUR	
26/10		CB Sncb Nmbs Bru M	20,40 EUR	
09/11	09/11	* COTIS FORF AUTOENTREPRENEUR		12,00
13/11	13/11	VIR INST M MONNEREAU ERIC 2331748140010351 23317J Facture acompte e72 -Provenance:M MONNEREAU ERIC		1 000,00
21/11	21/11	VIR SEPA MAIF VERS 20041 00001 5756262M020 86 7408071N -Réf. donneur d'ordre: VIREMENT DE EI MACQUET SALOME ALOIS	425,78	
27/11	26/11	VIR SEPA MME MACQUET SALOME SALAIRE NOVEMBRE	4 220,00	
		<i>NOUVEAU SOLDE AU 30/11/23 (en francs : +56 467,07)</i>		8 608,35



Relevé

de votre compte

au 30/11/23 - Mensuel - N°34

Page 2 / 2

La Caisse d'Epargne vous informe

Une évolution des tarifs des produits et services bancaires entre en vigueur le 01/01/2024. L'ensemble des conditions tarifaires sera disponible dès le 01/12/2023 sur internet www.caisse-epargne.fr et sur simple demande en Agence ou Centre d'Affaires. Vous êtes réputé(e) avoir accepté ces modifications si vous n'avez pas notifié votre désaccord avant cette date. En cas de refus, vous pouvez résilier sans frais avant cette date, votre convention de compte.

Vos codes bancaires internationaux

COMPTE COURANT

BIC : CEPA FRPP 513 IBAN : FR76 1513 5090 1708 0029 4326 756

COMPTE EXCEDENT PROFESSIONNELS

BIC : CEPA FRPP 513 IBAN : FR76 1513 5090 1708 0029 4336 844

Information réglementaire

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

Ce document ne constitue pas une facture

Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire : vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire, vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé). En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.